FICHE TECHNIQUE

PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE (PAIC)

Un outil de développement porté par la communauté

Décembre 2023



EN COLLABORATION AVEC LE PROJET SAHEL COLLABORATION ET COMMUNICATION (SCC), MIS EN ŒUVRE PAR









IIS EN ŒUVRE

HOTO: USAID /VIMPL

INTRODUCTION

LE PROJET VIMPLUS

Le projet Victoire sur la Malnutrition (ViMPlus), mis en œuvre par l'ONG ACDI/VOCA, est financé par USAID à travers le Bureau pour l'Assistance Humanitaire (BHA). Ce projet d'une durée initiale de cinq ans (2018-2023) et prorogé de dix-huit mois (2025), a pour but d'améliorer de manière durable la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables de II communes de la région du Centre-Nord.

Le projet ViMPlus comprend trois (03) grands objectifs qui sont :

LOCALISATION

Le plan annuel d'investissement communautaire (PAIC) a été expérimenté dans 80 villages de huit communes de la Région du Centre-Nord : Barsalogho, Bouroum, Nagbingou, Namissiguima, Pissila, Tougouri, Rollo et Yalgo.

- **Objectif I**: Amélioration de la gouvernance inclusive des institutions et organisations soutenant les ménages vulnérables dans leur cheminement vers la sécurité alimentaire et la résilience
- **Objectif 2**: MCHN Amélioration de la santé, de la nutrition et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) des ménages vulnérables (HH), en particulier les adolescentes, les femmes enceintes et allaitantes (PLW) et les enfants pendant leurs 1000 premiers jours
- **Objectif 3** : Diversification des moyens d'existence Accroitre durablement le bien-être économique des ménages vulnérables

Ces trois composantes correspondent aux composantes de mise en œuvre du Projet qui sont respectivement relatives à la Gouvernance, à la santé /nutrition et aux moyens d'existence.

Le Projet ViMPlus compte un objectif transversal portant sur l'inclusion sociale - Les jeunes et les femmes soutiennent un changement positif dans leur vie, leur famille et leur communauté par l'adoption de stratégies d'adaptation et de transformation.

L'APPROCHE EN BREF

Le plan annuel d'investissement communautaire (PAIC) est un outil de planification des actions de développement local élaboré et porté par les communautés sous le lead des bureaux exécutifs des Conseils Villageois de Développement (BE/CVD). Cet outil offre l'opportunité aux communautés d'analyser les facteurs limitants leur développement, d'identifier les solutions possibles et de planifier des actions à mettre en œuvre. Cette approche de planification locale s'inscrit dans les efforts du projet ViMPlus à renforcer la gouvernance institutionnelle, la responsabilisation par la base et l'engagement communautaire de par son objectif stratégique I qui est de : « Accroitre la gouvernance inclusive au niveau des institutions locales et des organisations communautaires pour une sécurité alimentaire des ménages vulnérable. » Son élaboration est fondée sur une approche participative, inclusive et équitable.

LA DEMARCHE

GENESE DE L'EXPERIENCE

La planification locale au niveau village a été initiée au Burkina Faso dans les années 1990 à travers les projets et programme tel que le Projet de développement rural dans le Sud-Ouest, le Projet de Développement Rural Intégré Houet-Kossi-Mouhoun (PDRI/HKM), les Programmes de Développement local, le Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT).

A la faveur de la communalisation intégrale lancée en 2006 au Burkina Faso, la planification locale a été confiée aux Régions et aux communes à charge d'élaborer des plans de développement (régionaux et communaux) qui prennent en compte les priorités des différentes structures administratives.

Toutefois, les consultations communautaires réalisées en 2019 avec les autorités communales, les CVD, les autorités coutumières et en 2020 avec les communautés au niveau village dans le cadre du Projet ViMPlus ont révélé que le processus d'élaboration et de mise en œuvre des Plans Communaux de Développement (PCD) comportaient les limites suivantes :

- La prise en compte insuffisante des priorités des villages dû à la faible participation de ceux-ci au processus
- Le faible niveau des financements des actions inscrites dans le PCD
- En lien avec le fonctionnement des structures porteuses du développement local au niveau village (CVD) et porte d'entrée de ViMPlus, il a été également identifié les insuffisances fonctionnelles suivantes :
- La faible capacité organisationnelle et de fonctionnement des CVD
- L'incapacité des CVD à défendre les intérêts de leur base

En somme, il a été constaté l'absence d'outil de planification au niveau village, faisant obstacle au leadership et aux initiatives locales en matière de développement par les communautés. Pourtant, selon la politique nationale, chaque communauté, sous la responsabilité des CVD a les prérogatives de se doter d'un PAIC. C'est alors que le Projet ViMPlus s'est donné le devoir d'initier l'approche planification locale participative et inclusive comme modèle de développement porté par la communauté à travers l'élaboration des Plans Annuels d'Investissement Communautaires (PAIC) dans les villages en vue d'apporter des réponses d'adaptation et de résilience des communautés face aux facteurs limitant leur développement.

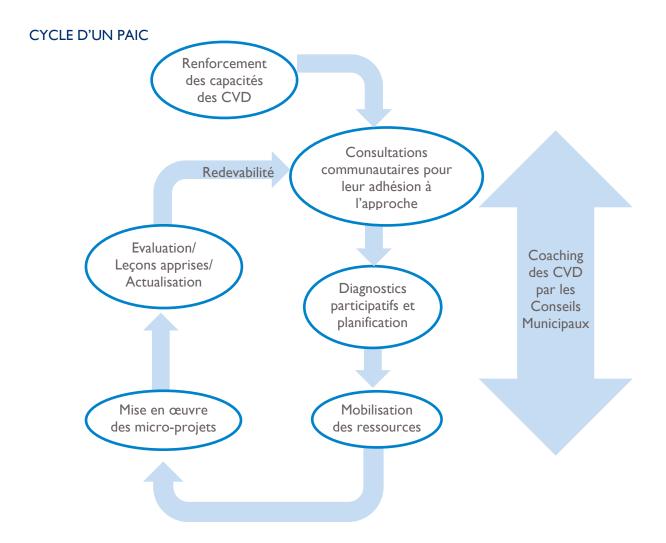
Les principaux objectifs visés à travers le Plan Annuel d'Investissement Communautaire sont :

- Responsabiliser davantage les structures locales notamment les CVD et la population dans la prise en main du développement de leurs villages respectifs ;
- Faciliter l'engagement communautaire dans la mobilisation des ressources et la mise en œuvre des actions communautaires ;
- Permettre aux structures locales et la population de s'approprier la démarche de planification locale participative et inclusive de conduites des actions communautaires et de l'intégrer dans leur quotidien.

TRAJECTOIRE DE L'EXPERIENCE

L'approche de planification locale inclusive a été développée au sein du Projet ViMPlus pour compter des années 2020. Pour ce faire, le Projet a réalisé préalablement le diagnostic du caractère inclusif des PCD. Les résultats de ces consultations communautaires ont fait ressortir que : (i) les responsables des CVD, les leaders coutumiers, religieux et les organisations socio-professionnelles sont impliqués pendant la phase du diagnostic uniquement; (ii) certains villages de la zone d'implémentation de ViMPlus (Villages de Bouroum, Tougouri, Nagbingou et Yalgo) disposaient des plans triennaux de développement élaborés sous l'initiative du Projet Programme FASO (RISE I/ USAID) mais ces derniers étaient échus.

Pour combler les insuffisances ci-dessus énumérées le projet ViMPlus, après avoir renforcé les capacités organisationnelle et fonctionnelles des CVD au cours de l'année 2020, a lancé en 2021 une phase pilote de planification locale au niveau 20 villages., En 2022, le projet ViMPlus a mis à l'échelle cet exercice de planification locale dans 80 villages sur 217 villages couverts par le projet. Le Cycle d'un PAIC est annuel et se présente comme suit :



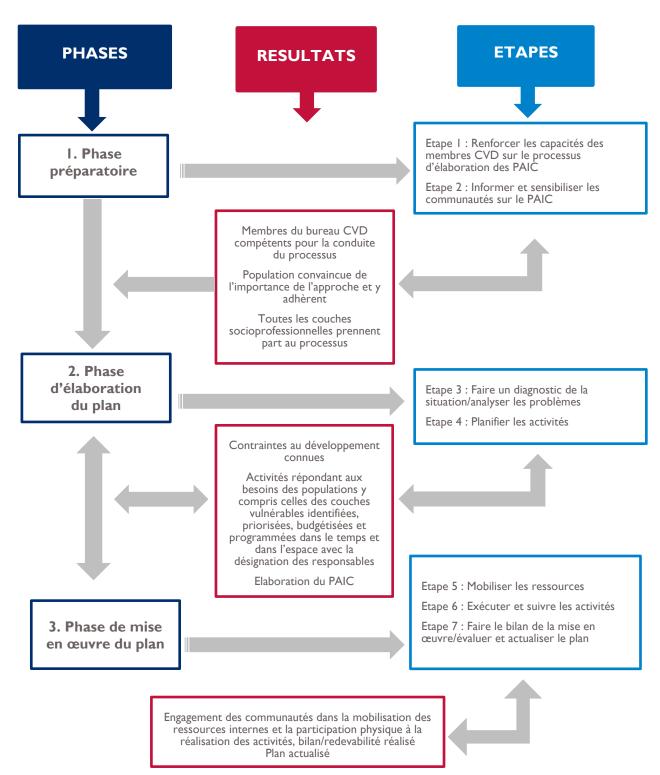
ACTIONS MISES EN PLACE

Les actions développées par ViMPlus dans le cadre de l'élaboration des PAIC sont :

- Les consultations communautaires sur le fonctionnement des CVD dans le cadre de leurs prérogatives et leur interrelation avec les conseils municipaux. Les consultations communautaires ont permis de déceler les insuffisances de fonctionnement, d'organisation des CVD et d'identifier les besoins de compétences des CVD pour un meilleur accompagnement des communautés dans leur développement
- La formation des agents de terrain sur le processus d'auto-évaluation des CVD, la gouvernance administrative et financière, le processus d'élaboration des PAIC et les stratégies de mobilisation des ressources
- La formation des CVD sur les thématiques précédemment citées avec un focus sur la planification locale participative inclusive
- L'animation des assemblées villageoises d'information des communautés sur la pratique pour recueillir leur adhésion
- Les assemblées villageoises de diagnostic et de planification à travers des focus group
- L'élaboration, la restitution et la validation des PAIC par les communautés
- Le développement d'une stratégie de mobilisation financière
- Les appuis conseils et le suivi des communautés dans le déroulement des actions issus des PAIC
- La dotation des CVD en outils administratifs et financiers pour la gestion transparente des biens publics

FONCTIONNEMENT

L'élaboration de plan annuel d'investissement communautaire accorde une attention particulière au genre à travers la participation de toutes les couches socioprofessionnelles. Elle est centrée sur la concertation et le dialogue entre les acteurs locaux qui, en assemblées villageoises et en focus group identifient eux-mêmes leurs besoins, proposent et planifient les actions de développement sur une période de 12 mois (une année). Au total sept (07) principales étapes réparties en 3 phases permettent de mettre en œuvre la pratique comme l'indique le schéma ci-après.



PARTIES PRENANTES, GOUVERNANCE ET FINANCEMENT

L'élaboration des PAIC implique deux grands groupes de parties prenantes composées de plusieurs acteurs dont les rôles dans le processus sont :

LES STRUCTURES IMPLIQUEES DANS LE DEVELOPPEMENT ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRATIQUE

La pratique s'exécute au niveau village, les parties prenantes pour l'appropriation et la mise en œuvre de la pratique sont les agents techniques de ViMPlus dans son ensemble et les communautés et leurs organisations à la base :

L'EQUIPE TECHNIQUE DE VIMPLUS /ACDI-VOCA

ViMPlus est l'initiateur de la pratique de par sa composante Gouvernance et Gestion des risques de catastrophes. L'équipe technique de ladite composante Gouvernance, a eu pour rôle d'une part de renforcer les capacités des agents des partenaires locaux de mise en œuvre du Projet sur le processus d'élaboration des PAIC et sur d'autres thématiques et de documenter les résultats et participer à la capitalisation des expériences d'autre part.

LES AGENTS VIMPLUS/PLEP

Les agents des partenaires locaux d'exécution du projet (PLEP) constituent l'équipe en contact direct avec les communautés et dans le cadre de l'appropriation de la pratique. Ils ont eu pour rôle de : (i) transférer les connaissances acquises sur le processus d'élaboration des PAIC aux membres des bureaux CVD, (ii) accompagner et suivre la mise en œuvre des PAIC au niveau des villages ; (iii) documenter les résultats et participer à la capitalisation des expériences.

LES MEMBRES DES BUREAUX CVD

Les membres des bureaux exécutifs CVD, sont les principaux porteurs de l'approche de planification. Ils ont :

- participé aux sessions de formation sur le processus d'élaboration des PAIC;
- organisé et coordonné l'élaboration et le suivi évaluation de la mise en œuvre des PAIC;
- mobilisé les ressources financières internes et extérieures pour la mise en œuvre des activités des PAIC :
- préparé et animer les sessions de bilan de mise en œuvre des PAIC et leurs actualisations
- assuré la gestion durable des investissements

LES AUTORITES COUTUMIERES ET LES LEADERS RELIGIEUX

Quant à ces groupes d'acteurs, ils ont été chargés de :

- mobiliser les membres de la communauté pour leur adhésion et leur participation aux processus d'élaboration et de mise œuvre des PAIC
- participer aux assemblées Générales d'élaboration des PAIC
- participer aux différentes sessions de bilans de la mise en œuvre et d'actualisation des PAIC.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DES VILLAGES

Initialement, les conseillers municipaux dans les villages avaient pour rôle de participer aux assemblées générales d'élaboration des PAIC en vue de proposer des activités pertinentes qui tiennent compte des orientations de la commune et aux différents bilans de mise en œuvre et d'actualisation des PAIC. Cependant la dissolution des conseils municipaux, n'a pas permis cette interrelation entre CVD et conseillers municipaux.

LES AUTRES ORGANISATIONS LOCALES

Au regard du caractère spécifique de certaines organisations à la base et de l'objectif de développement communautaire touchant tous les domaines et interpelant la contribution de toutes

¹ Les thématiques développés sont : (i) Rôles, fonctionnement et attributions des CVD, (ii) le processus d'autoévaluation de CVD, (iii) la stratégie de mobilisation des ressources

les structures locales et des organisations spécifiques à la base, les sociétés coopératives simplifiées (SCOOPS), les Association des Usagers de l'Eau, les commissions de conciliation Foncières villageoises (CCFV), les commissions foncières villageoises (CFV) et les organisations de femmes et de jeunes ont contribué à l'élaboration des PAIC pour une prise en compte de leurs besoins respectifs. A cet effet, ces organisations à la base ont :

- participé aux assemblées générales d'élaboration des PAIC en orientant les populations sur les activités relevant des domaines de leurs structures ;
- participé aux différentes sessions de bilans de la mise en œuvre et d'actualisation des PAIC

LES COMMUNAUTES LOCALES

Il s'agit de l'ensemble des forces vives au niveau du village (tout habitant âgé de 18 ans et plus). Etant les principaux bénéficiaires et acteurs de mise en œuvre, les responsabilités des communautés se résume comme suit : (i) participer aux assemblées générales d'élaboration des PAIC en proposant des activités pertinentes qui prennent en compte les personnes vulnérables ; (ii) participer aux différentes sessions de bilan de mise en œuvre et d'actualisation des PAIC ; (iii) contribuer en espèces, en nature et physiquement à la réalisation des activités.

ROLE DE L'ETAT ET DES PARTENAIRES EXTERIEURS

Selon la démarche initiale de la mise en œuvre de la pratique, les acteurs étatiques avaient pour rôle d'apporter leur expertise technique à l'élaboration et/ou à la mise en œuvre. Mais le contexte socio politique (mutation de certains acteurs) n'a pas permis d'atteindre cet objectif.

CONSEILS MUNICIPAUX (TUTELLE DES CVD)

Le coaching des CVD dans leur fonctionnement, l'accompagnement des communautés dans la recherche de financement, la contribution financière et matérielle à la mise en œuvre des activités étaient les principaux devoirs des conseils municipaux dans le processus. Mais avec la dissolution des Conseils municipaux, le tutelle des CVD n'a pas pu honorer son devoir.

SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES DE L'ETAT

Les services déconcentrés de l'Etat au niveau départemental sont mis à contribution comme des supports techniques dans l'évaluation des coûts de certaines activités des PAIC, les appui-conseils et le renforcement des capacités des communautés et des CVD². Mais le rôle des services publics étatiques qui était de documenter, capitaliser et diffuser n'a pas pu être atteint à cause des mutations professionnelles et du contexte d'insécurité, eux qui étaient ciblés par les groupes armés.

PROJET ET PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT

Ce groupe d'acteurs assure le renforcement des capacités des acteurs et le financement des activités issus des PAIC. A titre d'exemple, il y a : (i) le Programme Alimentaire mondial (PAM) à travers la réalisation de boulis, de CES/DRS, (ii) l'ONG Water AID par la réalisation de forages et (iii) Fonds.

ONG/ASSOCIATIONS DE DEVELOPPEMENT

Les ONG et Associations de développement mises à contribution sont essentiellement celles en charge de la mise en œuvre des activités au niveau de la zone d'intervention. Il s'agit de : Alliance Technique d'Assistance au Développement (ATAD), Action pour la Promotion des Initiatives Locales (APIL), Organisation Catholique pour Développement et la Solidarité (OCADES/Kaya), Association Zood-Nooma pour le Développement (AZND) et Association de Développement Sougri-Nooma (ADSN). Elles assurent l'appui-conseil, le renforcement des capacités des acteurs, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des PAIC. Elles assurent également la documentation, la capitalisation et la diffusion des résultats. Elles seront mises à contribution pour la mise à l'échelle de la pratique.

² Formation des femmes en technique de transformation des PFNL, l'aménagement de coordonnés pierreux.

GOUVERNANCE ET COORDINATION DU DISPOSITIF

L'assemblée villageoise composée des parties prenantes³ est l'instance chargée du diagnostic, de l'analyse, de la planification, du suivi de la mise en œuvre et de l'évaluation du plan. La coordination de l'approche est assurée par le bureau exécutif du conseil villageois de développement qui en est le promoteur. Le président du CVD est le responsable de la mise en œuvre du processus d'élaboration et de mise en œuvre dont il coordonne et supervise les activités en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes au niveau villageois.

FINANCEMENT DE L'ACTIVITE

L'élaboration des PAIC par les communautés n'est pas coûteuse du fait qu'elle est réalisée au niveau village sous le lead des CVD qui ne sont pas payés. Cependant, il est à noter que l'appropriation de processus d'élaboration a généré des coûts au niveau de ViMPlus en termes de renforcement des capacités des agents PLEP et des CVD, d'appui conseil (carburant pour les sorties de terrain des agents), de dotation des CVD en outils administratifs et financiers (cahiers ou registres) et en matériel didactique pour la collecte des données (marqueurs, Kraft). Le coût total des actions développées par ViMPlus s'élève à 29 494 800 FCFA.

Tableau récapitulatif des coûts

N ⁰	Désignation	Coût en FCFA
01	Formation des agents terrains sur les attributions des CVD et processus d'élaboration de PAIC	13 509 300
02	Formation des CVD sur les rôles et attribution, le processus d'élaboration des PAIC	11 770 600
03	Dotation des CVD en outils administratifs et financier	4 814 900
	Coût global	29 494 800

RESULTATS: REUSSITES ET DIFFICULTES / CONTRAINTES

RESULTATS EN LIEN AVEC LE PROCESSUS

Les principaux résultats atteints en lien avec l'application de l'approche se présentent comme suit :

- L'appropriation de la pratique par les conseils villageois de développement : En effet 379/651 principaux responsables de 126 bureaux CVD sur 217 CVD prévus dont 70 femmes ont les capacités renforcées en planification et suivi-évaluation. Au total, 58% des principaux responsables de la zone du projet et des CVD sont touchés par l'apprentissage du processus de planification.
- Le renforcement du leadership des CVD. Les planifications sont à l'initiative des communautés sous le lead des CVD. 80/126 CVD renforcés (soit 63,49%) ont animé les communautés et planifié des actions de développement. En outre, 51 sur 80 CVD ont évalué et actualisé leur PAIC soit 92,73% des CVD en 2023. 46 sur 51 PAIC actualisés en 2023 ont été mis en œuvre avec un taux d'exécution moyen de 46%. Le taux d'exécution est situé entre 11% à Poullaillé et 71% à Kamsé, tous des villages de la commune de Pissila
- La participation de toutes les couches socio-professionnelles et les groupes spécifiques tels les jeunes, les femmes et les PDI à l'élaboration de 80 PAIC et à leurs mises en œuvre. 4 765 personnes dont femmes 1 465 femmes (30,95 %) ont participé l'élaboration des 80 PAIC en FY22. 2 213 personnes dont 1 029 femmes (46%) ont également participé à l'actualisation et la mise en œuvre des 51 PAIC en FY23

³ Autorités coutumières et religieuses, les organisations locales (SCOOP, AUE, CCFV, CFV, Organisations de femmes et de jeunes...)

• La planification a accordé de la place aux besoins spécifiques des femmes dans les PAIC. De par les *focus groups* pendant le diagnostic et la planification, les femmes ont été des porteuses de voix sur leurs besoins ; ainsi il a été planifié des activités de transformation, de recherche de financement d'activités génératrices de revenus (AGR), la construction de centres de promotion féminine, d'installation de moulin au profit des femmes.

LES RESULTATS EN LIEN AVEC LES REALISATIONS

En termes de réalisations, les résultats atteints sont entre autres :

- Les communautés sous le lead des CVD ont mis en place un fonds villageois de mise en œuvre des PAIC. En effet, 22 sur les 80 villages ont mis en place chacun un fonds villageois à travers l'ouverture ou l'activité de compte. Ainsi, 55 462 980 FCFA ont été mobilisés par 54 villages à l'interne au cours des deux dernières années FY224, et FY23. Au cours du FY23, 22 994 180 FCFA sur 30 000 000 FCFA estimés ont été mobilisés par 54 CVD. Sur la mobilisation totale de fonds de 42 945 659 FCFA ont contribué à la réalisation des actions issues des PAIC, dont entre autres :
 - Trois boulis réhabilités dans les communes de Rollo et Pissila dont un en collaboration avec le PAM (Komsilga/Pissila) et un bouli réalisé dans le village de Toéghin, commune de Pissila :
 - 40 latrines familiales réalisées dans le village de Sagoem, commune de Tougouri en collaboration avec Water Aïd ;
 - Quatre forages réalisés dans les villages de Taffogo et Ouagamcé, commune de Tougouri avec l'appui du fonds minier ;
 - Cinq pistes rurales réhabilitées dans les communes de Rollo, Tougouri et Yalgo (achat des moellons, ciment, fil pour stabiliser les moellons) sur fonds du villages ;
 - Deux superstructures réalisées dans le village de Taffogo, commune de Tougouri avec ViMPlus;
 - La construction de six locaux servant de bureau de CVD construits dans la commune de Pissila et un local de rencontre des femmes sur fonds propres ;
 - 12 table-bancs acquis dans le village de Zoom-Noogo Bangré, commune de Tougouri sur fonds propres.
- Les communautés se sont engagées autour des activités de développement communautaire. Au cours de 2022, malgré le contexte d'insécurité, 29 831 sur 98 268 personnes se sont mobilisées autour des activités collectives au niveau villageois
- Les CVD ont facilité l'accès des communautés aux services publics et mieux géré le bien public. Selon l'enquête annuelle FY23, 90 % et 81 % de ménages de la zone d'intervention ont affirmé avoir bénéficié respectivement de services fournis par les CVD au cours des 12 derniers mois. Près de 99 % des ménages ont déclaré être satisfaits de ces services reçus.

DIFFICULTES / INSUFFISANCES / LIMITES / CONTRAINTES

La mise en œuvre du PAIC a connu quelques contraintes telles que :

- L'instabilité des institutions : la suppression des conseils municipaux a entravé l'institutionnalisation des PAIC et leur prise en compte dans les PCD et/ou dans le budget communal ainsi que le coaching des CVD par les conseils municipaux ;
- La planification peu réaliste lorsque le travail est fait sans assistance technique ;
- La faible capacité des acteurs en matière de suivi-évaluation formalisée des activités ;
- Les PAIC n'ont pas été validés, du fait de la dissolution des conseils municipaux, tutelles des CVD.

⁴ Selon le plan de durabilité du projet, le développement du système de mobilisation des fonds devait être lancé en FY22. Mais il a été constaté que les communautés ont l'initiative de développer le mécanisme avant. Ce qui explique la non-estimation d'un fond prévisionnel

ENSEIGNEMENTS DE L'EXPERIENCE

ORIGINALITE DE L'EXPERIENCE

L'originalité de la pratique réside tout d'abord dans le fait que le processus intègre à la fois l'identification, la priorisation, la planification, la mise en œuvre, le suivi évaluation, le bilan et l'actualisation du plan par les populations elles-mêmes sous le leadership des CVD. De plus, elle prend en compte les besoins de toutes les couches socio-professionnelles que compte la communauté. En somme l'approche est bâtie sur la responsabilisation totale des communautés.

D'autres éléments majeurs de l'originalité de la pratique sont :

- Le développement de fonds villageois pour la mise en œuvre des PAIC,
- Les étapes d'élaboration du PAIC ainsi que les outils de mise en œuvre sont traduits en langue locale Mooré, ce qui a permis l'appropriation effective du processus par les acteurs locaux.

LES FACTEURS DE SUCCES

ViMPlus a accompagné l'élaboration de 80 PAIC. Les principales actions sont les renforcements de capacités, la réalisation/réhabilitation d'infrastructures communautaires (telles comme les forages, puits, pistes et petites retenues d'eau) et celles liées à la reconstitution du capital productif (par exemple, les sites antiérosifs, reboisement, intrants et équipements agricoles). Des facteurs de succès de l'approche, on peut retenir :

- La formation des CVD sur la démarche d'élaboration des PAIC et la mise à disposition des outils adaptés par le projet au profit des acteurs
- La satisfaction des ménages des services rendus par les CVD. 21756 sur 21788 ménages soit 99,9% des ménages ont déclaré être satisfaits de la gestion des biens communautaires et les autres services rendus par les CVD.
- L'opérationnalité effective des CVD: 90, 3% des ménages enquêtés en 2023 (29 414 sur 32 582 ménages enquêtées) par le projet ont reconnu avoir bénéficié des services rendus par les CVD. Ce qui a augmenté la volonté et la motivation des membres des bureaux CVD dans la conduite du processus. De plus, 15 765 sur 21 750 ménages enquêtés soit 96,4% ont déclaré être satisfaits de la planification et de la mise en œuvre des actions de développement sous le lead des CVD.
- La prise en compte du genre dans l'élaboration des PAIC. Les séances de diagnostic et de planification des actions ont pris en compte les femmes, les jeunes, les autres groupes vulnérables... Cette méthodologie a permis de prendre en compte les problèmes et les intérêts stratégiques de chaque groupe d'acteurs
- La gestion transparente des fonds villageois qui s'est traduite par l'ouverture de 22 comptes de CVD activés et l'activation de 17 autres au sein des Institutions de microfinances (IMF). A cela s'ajoute l'utilisation des outils administratifs et financiers (tels comme les cahiers de caisse, la mobilisation des fonds et la gestion des biens communautaires) lors des sessions de bilan (rencontres bilans des bureaux exécutifs et journées de redevabilité).
- La participation des communautés à l'élaboration des PAIC mais aussi à la mobilisation des ressources internes pour la réalisation des activités programmées telles les actions de sensibilisation conduites par le projet en faveur des populations a permis une forte implication des communautés.
- L'implication des autorités coutumières et des leaders religieux a été un gage de mobilisation des communautés pour leur participation au processus d'une part et d'octroi de terre pour la construction de siège des CVD d'autre part.
- L'adhésion et la participation de toutes les couches sociales au processus a permis de prendre en compte les besoins réels de tous. En effet, la démarche de planification est participative et inclusive. Les travaux se font en focus groupes (vieux, jeunes, femmes).

LES INNOVATIONS

L'élaboration des PAIC est une pratique innovante et une approche multidimensionnelle se traduisant par la tenue de journées de redevabilité (cadre de bilan des comptes) et la mise au point

d'outils administratifs et financiers validés par les CVD et utilisés dans le cadre de la mise en œuvre des PAIC. Ces outils servent aussi de base pour la redevabilité vis-à-vis des communautés.

A travers le Plan annuel d'investissement communautaire, les communautés utilisent un outil officiel qui n'est pas utilisé par les autres partenaires et ONG et appliquent une approche qui n'était pas connue par la majeure partie des villages de la zone du projet.

Enfin la transition vers la solution du développement au niveau village par la responsabilisation des communautés initiée par le projet de ViMPlus reste aussi une innovation dans le cadre de développement local.

EFFETS ET IMPACT

L'élaboration et la mise en œuvre des PAIC a produit les effets positifs suivants :

- Le renforcement des compétences de 379/390 principaux responsables de 126 CVD sur 130 CVD (soit 97 %) sur la planification locale et l'application de l'exercice de planification par les communautés et par les leaders communautaires (CVD) a développé l'expertise locale et a renforcé les relations entre les CVD et leur base. Tous les ménages (18 464) sont satisfaits de la conduite de la mise en œuvre des actions communautaires.
- La planification locale participative et inclusive a permis aux différentes couches sociales de s'impliquer, de s'exprimer et faire prendre en compte les besoins réels de la communauté. Les axes de planification dans les PAIC ont concerné l'agriculture/l'élevage, l'Education, la santé, la promotion de l'école, le cadre social et environnemental.
- Les CVD, à leur initiative, ont animé et mobilisé les communautés sur la planification. Ils ont également assuré le leadership dans la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des PAIC et la gestion des biens communautaires. En FY23, 51CVD, sur leur initiative, ont évalué et actualisé leur PAIC sur 84 CVD touchés par l'exercice de planification en 2022.
- La prise en compte des priorités communautaires et les besoins des groupes vulnérables (telles comme les femmes, jeunes et les PDI), des intérêts sociaux et économiques de la population dans les actions de développement a renforcé l'engagement communautaire dans la mobilisation des ressources internes et la participation physique à la réalisation des actions communautaires. En 2022, 29 8315 personnes ont participé à l'ensemble des activités communautaires dont 15 513 femmes. En 2023, 6 1796 représentants des communautés et leurs organisations à la base, (CVD, AUE, CCFVF, CFV), de quartiers ont participé aux activités communautaires.⁷
- La planification locale participative et inclusive et la prise en compte des PDI dans la gestion des biens communautaires ont renforcé le rapprochement et la concertation entre les différentes parties prenantes dans les prises de décision et partant la cohésion sociale.
- L'amélioration de la praticabilité des pistes a contribué à améliorer l'accessibilité aux villages, aux marchés et aux centres de santé par les ménages donc à l'amélioration des revenus des ménages.
- La réhabilitation et la réalisation des forages a contribué assurer la disponibilité de l'eau potable, à réduire les distances à parcourir à la recherche de l'eau ainsi que la pression humaine sur les forages fonctionnelles. Par ailleurs, la réalisation de bouli combiné aux forages réalisés ou réhabilités contribue à la réduction des conflits autour des points d'eau entre les usagers.

DURABILITE

L'un des facteurs de durabilité de l'approche est que sa mise en œuvre s'est appuyée sur les structures locales formelles que sont les CVD, structures pérennes et légales qui grâce aux

⁵ Enquête annuelle FY23 de ViMPlus

⁶ Source : Base de données (IPTT) FY23 de ViMPlus

⁷ Avec le contexte d'insécurité et pour ne pas exposer les bénéficiaires, ViMPlus de concert avec les communautés a révisé l'approche de mobilisation communautaire par des représentations selon la structure de chaque village (représentant par OCB, quartier, BE/CVD ...)

compétences acquises par le projet perpétueront la pratique après son terme. Les membres des BE/CVD sont les fils de chaque village, qui se sont engagés bénévolement (non réénumérés) et par souci du développement de leur village. Leur force est bâtie sur la confiance, le prestige et le leadership au niveau local.

En sus, l'approche appliquée est participative et inclusive avec un accent particulier sur la responsabilisation des parties prenantes à la base. Ce qui permet l'adhésion et l'engagement de toute la communauté. Elle présente également l'avantage de permettre d'identifier de façon large les besoins et les attentes des populations cibles et de veiller à leur satisfaction dans l'exécution des activités.

Comme autres facteurs de durabilité de l'approche, on note :

- Les PAIC sont élaborés sous l'initiative des communités qui sont animés par les CVD. Son cycle est annuel ;
- L'appropriation des actions par la communauté du fait de leur participation aux différentes phases du processus constitue un gage pour assurer la réalisation de certaines actions à partir des fonds mobilisés à l'interne ;
- Les journées de redevabilité qui sont bâties en grande partie sur les résultats de la mise en œuvre du PAIC. Elles constituent un outil qui crée et renforce : (i) la confiance entre les BE/CVD et leur base, (ii) l'engagement communautaire ;
- Le canevas d'élaboration est traduit en langue locale Mooré. Ce qui facilite la compréhension et l'appropriation du processus d'élaboration.

REPRODUCTIBILITE

L'élaboration de PAIC est une approche de planification locale qui n'est plus nouvelle pour les acteurs de développement. L'existence d'une démarche et d'outils assez élaborés, testés et appliqués sur le terrain constitue une base solide à partir de laquelle d'autres partenaires, acteurs peuvent reproduire l'approche.

Il n'existe aucune contrainte socioculturelle à la reproductibilité de la pratique qui ne demande d'ailleurs pas de moyens coûteux. En outre, en matière de développement, toutes les localités, que celles-ci soient au niveau national ou international ont pour objectif l'amélioration des conditions de vie des populations et cela passe par une planification locale participative et inclusive, dont le PAIC en constitue l'une des voies pour y parvenir.

La reproductibilité de l'approche est possible ailleurs, mais cela demandera souvent une adaptation de l'approche et des outils pour répondre à des objectifs similaires dans de contextes différents.

PASSAGE A L'ECHELLE / CHANGEMENT D'ECHELLE

Le PAIC est en cohérence avec la politique nationale et s'est révélé pertinent puisque sa mise en œuvre sur le terrain a montré que le PAIC répond aux besoins des populations. L'approche est prometteuse et elle est importante parce qu'elle profite à un grand nombre de villages. Le passage à l'échelle sera donc promu à travers l'élaboration et la mise en œuvre de mécanismes de diffusion de l'approche que sont :

- une formation de partenaires locaux (y compris les PLEP actuels du projet) à s'approprier la pratique pour soutenir le processus de passage à l'échelle ;
- un atelier d'information, de partage et d'échanges avec les acteurs (STD, ONG et projets) sur la pratique ;
- l'édition et la diffusion du guide d'élaboration du PAIC (démarche et outils) ;
- des émissions radio et des messages audios ;
- le partage d'approche pratiquée dans le site Web de ACDI/VOCA (guide d'élaboration du PAIC et document sur l'approche);
- l'incitation des leaders villageois (CVD) à promouvoir la pratique suivant la méthode d'apprentissage par les pairs.

Au préalable, une stratégie assortie d'un plan de mise à l'échelle sera élaborée afin de booster les mécanismes cités ci-dessus

DEFIS ET PERSPECTIVES

Malgré les résultats probants engrangés par l'approche, celle-ci reste confrontée à des défis. Ce sont :

- le financement des activités issues des PAIC par les autres partenaires et ONG;
- le passage de la pratique à grande échelle au regard du contexte d'insécurité ayant conduit à des déplacements de villages surtout des leaders engagés ;
- la non-maîtrise de la mobilité des jeunes (bras valides) en quête d'emplois ;
- la non-maîtrise des attributions des Comité de Veille et Développement (COVED) qui remplaceront les CVD vis-à vis de certains principes du bailleur de fond du projet

En termes de perspectives pour relever les défis et assurer la durabilité de l'approche ViMPlus a dans le but d'accroitre les revenus et de fixer les jeunes dans leur terroir subventionné des Activités Génératrices de Revenus et micro-entreprise rurale au profit de 117 jeunes à hauteur de 20 861 500 FCFA. Cela renforcera la participation physique et la contribution financières des jeunes aux activités de développement communautaires

Par ailleurs ViMPlus élaborera une stratégie et un plan de mise à l'échelle de la pratique et mettra en relation des CVD avec les partenaires au développement à travers l'animation d'un atelier d'information et de partage de l'approche aux acteurs au niveau régional en janvier 2023.

La prise en compte des actions issues des PAIC dans les plans et budgets communaux serait un facteur pour renforcer la durabilité de l'approche. Cependant il s'avère important que les membres des bureaux CVD appuyés par certains leaders coutumiers et religieux fassent des plaidoyers auprès des autorités communales dans ce sens ;

Par ailleurs, afin de renforcer la durabilité de la pratique le projet accompagnera les villages dans la recherche de financements complémentaires pour la mise en œuvre de certaines actions estimées prioritaires par les communautés dont la réalisation dépasse leurs compétences.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

DOCUMENTS DU PROJET

- Le document initial du projet (Proposal)
- Théories de changement du projet initiale et révisées
- Les rapports annuels techniques FY 20, FY21, FY22 et FY23
- Les résultats des enquêtes annuelles 2022, 2023 de ViMPlus

TEXTES ET POLITIQUES NATIONAUX

- Assemblée Nationale, loi N° 055-2004/AN Portant Code Général des Collectivités Territoriale au Burkina Faso
- Ministère de l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire, Deuxième Programme National de Gestion des Terroirs, Phase III (PNGT 2-3); Guide méthodologique de planification locale,
- Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, 2017; DECRET n°2007-032/PRES/PM/MATD du 22 janvier 2007 portant organisation, composition et fonctionnement des Conseils Villageois de Développement (CVD) – JO n°7 du 15/2/2007
- Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, 2017 ; Guide du Conseil Villageois de Développement (CVD)
- Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, 2017;
 Règlement Intérieur type du Conseil Villageois de Développement (CVD)

RAPPORT D'ETUDE/ RAPPORT D'ACTIVITES

• **Du terrain au partage : Manuel pour la capitalisation des expériences.** Adapté et Edité par Awa Faly BA, avec Safiétou SALL, IED Afrique. Décembre 2007

CONTACTS

Victoire sur la Malnutrition (ViMPlus)
Régis Terrien
Chief of Party
+226 6538 42 58
rterrien@acdivoca-vim.org

Sahel Collaboration et Communication (SCC)
Henri-Paul Bolap
Chief of Party
+227 82 80 39 13
hbolap@mercycorps.org
Facebook | SCC Working Site